Image not found or type unknown

Aspect législatif du e-commerce alimentaire

Par **Moutet Florian**, le **08/01/2017** à **15:06**

Bonjour,

Je souhaite m'informer sur les règles et normes en vigueur à propos du e-commerce alimentaire.

Le projet est en cours d'étude, mais voici quelques infos :

=> le statut choisis sera celui d'auto-entrepreneur
=> la publicité se fait dans un premier temps via internet et les réseaux sociaux (community management, site dédié..)
=> confection des produits dans une cuisine de particulier
=> pas de vente d'alcool (donc pas de licence à réclamer ?)
=> pour débuter le commerce se concentre sur un public vivant dans un rayon de 60km autour d'un département précis. Possibilité de retrait et/ou livraison

Tous les sites que j'ai consulté précise qu'il est important de se renseigner sur les règles et normes encadrant le e-commerce alimentaire. Hélas aucun ne renvoi vers des liens pour des explication plus précise.

Merci d'avoir pris le temps de me lire, j'attends vos réponses avec impatience !

Excellente année à tous!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés